



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient exceptionnellement à huis clos et en présence, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement et que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres, une séance ordinaire de son conseil, le quatrième (4^e) jour du mois de mai 2020 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière présent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Denyse Blanchet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1. Items statutaires**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour Décision
 - 1.2 Période de questions Information
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 Décision
 - 1.4 Présentation des dépenses récurrentes Information
 - 1.5 Adoption des comptes à payer Décision
 - 1.6 Dépôt de la situation financière au 30 avril 2020 Information
 - 1.7 Suivi des dossiers municipaux Information
- 2. Administration**
 - 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus Décision
 - 2.2 Nomination - maire suppléant Décision
 - 2.3 TECQ 2014-2018 – programmation révisée Décision
 - 2.4 Formation Infotech Décision
- 3. Infrastructures municipales**
 - 3.1 Cônes pour signalisation routière Décision
 - 3.2 Modification des lames et des pointes de la niveleuse Décision
 - 3.3 Remplacement du réservoir pétrolier 2005 Décision
- 4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle**
 - 4.1 Embauche d'un opérateur journalier Décision

4.2	Règlement de grief	Décision
5.	Services de proximité, développement et tourisme	
5.1	Appui à la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer (SGPLA) pour une demande au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit	Décision
5.2	Heures de services - Postes Canada	Décision
5.3	Route des sommets 2018-2023 - Contribution financière 2020	Décision
6.	Communications et participation citoyenne	
7.	Vie communautaire, éducation, loisirs et culture	
7.1	Semaine du bénévolat	Décision
7.2	Conseil Sport et loisir de l'Estrie : membership	Décision
8.	Finances, budget et taxation	
8.1	RÈGLEMENT NO 1178 modifiant le RÈGLEMENT NO 1173 DE TAXATION 2020	Décision
8.2	AVIS DE MOTION Projet de RÈGLEMENT NO 1179 IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE BERNIER	Information
9.	Urbanisme et environnement	
9.1	AVIS DE MOTION Projet de RÈGLEMENT NO 1177 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE CRÉER LA ZONE RU-13 AVEC LE LOT 5 641 706	Information
9.2	Nomination d'un membre au Conseil consultatif en environnement	Décision
10.	Sécurité publique	
10.1	Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19	Décision
10.2	AVIS DE MOTION Projet de RÈGLEMENT NO 1180 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS NO 1153 REPORTÉ	Information
11.	Affaires diverses	
11.1	Annulation des distributions d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts	Information
11.2	Report du Tour du Lac Aylmer été 2021	Information
12.	Liste de la correspondance	
13.	Période de questions	
14.	Certificat de disponibilité	
15.	Levée de la séance	

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour en ajoutant les points 2.3 TECQ 2014-2018 – programmation révisée, 2.4 Formation Infotech et 7.2 Conseil Sport et loisir de l'Estrie : membership et en reportant le point 10.2 AVIS DE MOTION Projet de RÈGLEMENT NO 1180 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES ET LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS NO 1153.

2020-05-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Comme la séance se tient exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel # 2020-029, de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, il n'y a pas de questions de citoyens. Les citoyens sont invités à communiquer par téléphone ou par courriel.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 avec les correctifs suivants : ajout du nom de M. André Therrien au point Communication et participation citoyenne au 2^{ième} paragraphe et une correction au nom du proposeur de la résolution 2020-04-13 soit Richard Picard.

2020-05-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 4 mai 2020

8	DANY ST-ONGE (déplacements février à avril)	268.93 \$
9	BILO-FORGE INC.	120.14 \$
15	GESCONEL INC. (papier, casque d'écoute)	367.19 \$
17	MRC DU GRANIT (quote-part)	59 190.63 \$
21	J.N. DENIS INC. (miroir Ford 550, réparation Peterbilt 2001)	3 580.13 \$
29	VILLE DE DISRAELI (quote-part site enfouissement)	4 415.82 \$
55	BENOIT BOISVERT (déplacements avril)	37.00 \$
61	L'ARSENAL (bottes, gants, cagoule, savon décontaminant)	1 597.30 \$
115	PUROLATOR	27.57 \$
252	FORMULES MUNICIPALES	643.81 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTEE (essence et diesel)	2 494.77 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	42.18 \$
657	DOMAINE DE LA SOBRIETE INC.	200.00 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	10 879.52 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	287.53 \$
889	PROPANE GRG (propane caserne)	734.72 \$
929	MULTICOPIE (enveloppes avec Logo)	500.14 \$
1055	LES ENT. S.C. CLASSIQUE SERVICE (balayage des rues)	2 032.17 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage de vêtements voirie)	81.02 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	3 940.32 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	1 151.45 \$
1234	PLOMBERIE CHRISTIAN FORTIER (localisation égout par caméra)	388.05 \$
1296	XEROX CANADA LTEE (location , versement 6 de 22)	608.29 \$

1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF (chlore, robinet)	148.42 \$
1420	PIECES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (peinture, antiseptique, visière)	215.86 \$
1422	SDE GRANIT (contribution route des sommets 2020)	863.61 \$
1425	NATHALIE BOLDUC (déplacements mars et avril)	30.36 \$
1476	LE MYRIADE (Buffet consultation citoyenne 1er février)	929.92 \$
1498	GROUPE TI (sauvegarde en ligne janvier, facturation mens mai)	677.22 \$
1525	BRENTAG CANADA INC (sulphate ferrique)	4 004.58 \$
1530	AQUATECH (assistance technique mars)	2 029.02 \$
1540	CAIN LAMARRE (services professionnels 13 au 17 septembre)	200.65 \$
1556	FONDATION RECHERCHE EN ADMINISTRATION UNIVERSITE	100.00 \$
1557	BELL CONFERENCES INC (Conférence par téléphone - Covid-19)	1 786.85 \$
1558	DANIA BOISVERT (MARCHÉ AMI) (café et crème)	50.93 \$

TOTAL DES COMPTES À PAYER

104 626.10 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2020-05-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 30 avril 2020

La directrice générale/secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 30 avril 2020. M. Richard Picard commente la situation en indiquant que le niveau de dépenses en aqueduc est autour de 60% du budget annuel alors qu'il reste 65% de l'année à vivre. Cette dépense est due à des achats faits à l'avance prévenant une difficulté d'approvisionnement dû à la pandémie. Les autres postes budgétaires sont à la hauteur des dépenses prévues.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Infrastructures municipales

- Il y a eu une rencontre des conseillers responsables avec la directrice générale et le chef des travaux publics pour une présentation de la planification projetée concernant le plan d'entretien des chemins et des ponceaux saison 2020. Une rencontre concernant la planification pour l'aqueduc et les égouts est attendue.
- Nous attendons et espérons l'annonce de plusieurs programmes d'infrastructures.

Services de proximité, développement et tourisme

- La SGPLA est en attente des consignes gouvernementales au regard de l'ouverture des parcs pour se positionner sur les projets de l'été. Des étudiants en marketing de l'Université de Sherbrooke sont à terminer le plan marketing.

Communication et participation citoyenne

- Mme Isabelle Couture mettra en ligne sur le site web de la Municipalité l'enregistrement audio de la séance du Conseil.

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- La Santé publique a informé qu'il y aurait des camps d'été pour les jeunes. Le SAE se prépare à être conforme aux meilleures pratiques quand nous saurons la décision quant aux dates d'ouverture des camps de jours et les modalités. Une prévision budgétaire sera faite avant le Conseil de juin.
- Il est très facile de s'inscrire au Réseau Biblio. Nous en ferons la promotion dans

le prochain Stratford-info.

Urbanisme et environnement

- Une consultation sur les coupes forestières en terres publiques secteur sud du lac Elgin 2020-2021 est en cours. La superficie est importante, il faut éviter l'érosion et on suit de près la compagnie Vexco qui fait le travail.
- Nous avons reçu le document de présentation du projet de carrière de granit au lac Elgin. La pierre de St-Gérard a été utilisée pour recouvrir des édifices dans les années 1970. Un promoteur souhaite la rendre disponible à partir de cette carrière notamment pour des rénovations de bâtiments de cette époque.

Sécurité publique

- Nous débuterons bientôt l'enregistrement de tous les chiens de la Municipalité. Au-delà de l'enregistrement, le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection de personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, exige aussi que nous ayons des services disponibles pour traiter les cas de chien dangereux. C'est un défi actuellement dans toute la MRC du Granit de répondre à ce besoin.

2- Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se perfectionner, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE les frais de formation de l' élu mentionné ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
13 mai 2020	Myriophylle à épis, envahisseur des lacs : où en sommes-nous en 2020 ? Formation FQM	en ligne	André Therrien

2020-05-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Nomination - maire suppléant

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de remplacer le maire si ce dernier est absent ou dans l'impossibilité d'agir, conformément à l'article 116 du Code municipal;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme M. André Therrien au poste de maire suppléant pour une période de six (6) mois, débutant le 5 mai 2020.

2020-05-05

Le Maire et les membres du Conseil remercient M. Gaétan Côté pour sa disponibilité dans les six derniers mois.

2.3 TECQ 2014-2018 – programmation révisée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2019.

2020-05-06

2.4 Formation Infotech

CONSIDÉRANT la proposition de formation d'Infotech concernant notamment des améliorations ou ajout de certaines fonctionnalités (Compteurs d'eau, clients, fournisseurs, etc.) et plusieurs trucs et astuces afin d'améliorer notre utilisation de Sygem;

CONSIDÉRANT l'intérêt de l'adjointe administrative et de la directrice générale de suivre cette formation,

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER ces formations au coût de 245\$ par personne

2020-05-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Infrastructures municipales

3.1 Cônes pour signalisation routière

CONSIDÉRANT les obligations de la Municipalité en matière de signalisation dans une zone de travaux municipaux;

CONSIDÉRANT la nécessité d'utiliser des cônes de signalisation et des balises circulaires coniques;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

D'ACQUÉRIR des cônes TRV-7 et TRV-3 pour une somme de 1 448 \$ avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.2 Modification des lames et des pointes de la niveleuse

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler fréquemment les lames et les peignes plats utilisés pour l'entretien des chemins ;

CONSIDÉRANT qu'une technologie à pointes de carbure permettra un meilleur entretien à meilleur coût ;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER l'acquisition de lames à bit et des pointes de carbure rotatives à installer sur la niveleuse pour un meilleur rendement des opérations, pour une somme de 3 774 \$ avant taxes ;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.3 Remplacement du réservoir pétrolier 2005

CONSIDÉRANT QUE l'assureur de la Municipalité a avisé que le réservoir de produit pétrolier Année 2005, 1000 litres, Diesel, situé près du garage municipal profitera de sa dernière année d'assurance;

CONSIDÉRANT QUE conséquemment, la garantie applicable à ce réservoir ne sera pas renouvelée le 2021-01-01.

CONSIDÉRANT QUE ce réservoir est à environ 100 pieds d'un cours d'eau;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,

et résolu :

D'AUTORISER l'achat d'un réservoir à double paroi au montant de 3 046 \$, avant taxes;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé.

2020-05-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

4.1 Embauche d'un opérateur journalier

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford souhaite combler un poste régulier à temps complet de journalier opérateur au Service des travaux publics à la suite d'une vacance du poste;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci n'a reçu qu'une candidature à la suite de l'affichage interne de ce poste;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Miguel Grenier répond aux exigences normales du poste;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'ACCORDER à monsieur Miguel Grenier un poste d'opérateur journalier régulier à temps complet, aux conditions prévues à la convention collective et ce, à compter 5 mai 2020.

2020-05-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2 Règlement de grief

CONSIDÉRANT QUE le Syndicat des employés-es municipaux du Canton de Stratford a déposé le grief no 2019-1 en juillet 2019;

CONSIDÉRANT QU'il a été convenu de suspendre les délais d'arbitrage du grief pour permettre la négociation de la convention collective;

CONSIDÉRANT la tenue de discussions en vue d'un règlement hors cour lors du CRT de février 2020;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER le règlement hors cour du grief no 2019-1 selon les termes convenus avec le syndicat.

2020-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Appui à la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer (SGPLA) pour une demande au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a confié le mandat d'assurer la gestion et le développement du Parc du lac Aylmer à un organisme à but non lucratif, soit la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer (SGPLA);

CONSIDÉRANT QUE la SGPLA a développé un plan directeur à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a examiné les avenues potentielles de développement du Parc du lac Aylmer et est en accord avec celles-ci;

CONSIDÉRANT QUE la SGPLA dépose une demande au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit pour un projet de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc du Lac-Aylmer;

Il est proposé par M. Marc Cantin,
et résolu :

QUE la Municipalité de Stratford appuie la SGPLA dans sa demande de subvention au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit.

2020-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Heures de services - Postes Canada

CONSIDÉRANT que les services postaux de Postes Canada sont des services essentiels et encore plus en temps de pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford est consciente de l'effet des mesures sanitaires imposées sur le travail de la postière;

CONSIDÉRANT QUE l'horaire de services mis en place dans le contexte de la pandémie ne permet à aucun citoyen qui travaille à l'extérieur de la Municipalité d'avoir accès à son courrier et au service de Postes Canada;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

DE DEMANDER aux autorités responsables de revoir l'horaire du bureau de Postes Canada à Stratford afin de permettre notamment à des détenteurs de casiers d'y avoir accès après 18 h.

2020-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.3 Route des sommets 2018-2023 - Contribution financière 2020

CONSIDÉRANT QUE la Route des Sommets traverse notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée antérieurement à soutenir La Route des Sommets pour sa signalisation, sa promotion et son animation et que ce soutien est encore nécessaire pour assurer le maintien de ce produit touristique majeur pour la région;

CONSIDÉRANT QUE la contribution est prévue dans le plan de développement de la municipalité;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

DE RECONDUIRE pour l'année 2020 le soutien financier à la Route des Sommets par une contribution financière de 863,61\$.

2020-05-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Communications et participation citoyenne

7. Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

7.1 Semaine du bénévolat

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de la pandémie Covid-19, il est impossible de tenir la Soirée hommage à tous les bénévoles de la Municipalité et la remise des prix hommage Gilles-Poulin;

CONSIDÉRANT les parutions faites dans l'Écho, Le Cantonnier et le Stratford-Info pour souligner la contribution exceptionnelle des bénévoles de Stratford;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite aussi marquer cette contribution de façon tangible;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

DE REMETTRE à chaque bénévole de Stratford un certificat cadeau échangeable dans un commerce ou service de la municipalité;

DE FINANCER cette dépense à même le surplus accumulé, pour un montant 2 500 \$.

2020-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2 Conseil Sport et loisir de l'Estrie : membership

CONSIDÉRANT QUE le Conseil Sport Loisir de l'Estrie est un organisme régional pouvant supporter les municipalités dans leur projet de développement du loisir et du sport ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford a bénéficié de leur support par les années passées ;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu :

DE RENOUELER l'adhésion à cet organisme au coût de 70 \$.

DE NOMMER M. André Therrien et M. Richard Picard pour représenter la Municipalité de Stratford lors de l'assemblée générale.

2020-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8. Finances, budget et taxation

8.1 RÈGLEMENT NO 1178 modifiant le RÈGLEMENT NO 1173 DE TAXATION 2020

RÈGLEMENT N^O 1178 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 1173 DE TAXATION 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 981 du *Code municipal du Québec* autorise les municipalités à décréter, par résolution, un taux d'intérêt différent;

CONSIDÉRANT QUE le Québec connaît une crise sanitaire sans précédent;

CONSIDÉRANT QUE la situation de plusieurs citoyennes et citoyens pourrait devenir précaire en raison du COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a adopté en séance extraordinaire du 23 mars 2020 que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité de Stratford qui demeure impayée en date du 23 mars 2020 est établi à 0 % par année et que ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 25 juin 2020;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion d'un projet de règlement a été donné aux fins de modifier le règlement no 1173 sur la taxation 2020 en abrogeant l'article 24 dudit règlement, à la séance extraordinaire du 23 mars 2020 par le conseiller Richard Picard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Picard, et résolu que le règlement portant le No 1178 soit adopté, statué et décrété par ce qui suit :

ARTICLE 1

Le règlement No 1173 est modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 24 dudit règlement portant sur les taux d'intérêt sur les taxes, les compensations et les tarifications dues à la Municipalité ainsi que sur la pénalité ajoutée au montant des taxes municipales, des compensations et de la tarification exigibles est abrogé.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la *Loi*.

2020-05-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8.2 AVIS DE MOTION Projet de RÈGLEMENT NO 1179 IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE BERNIER

AVIS DE MOTION

CONSIDÉRANT QU'une accumulation de sédiments au niveau de la propriété sise aux lots 5 642 639, 5 643 386 et 5 642 646 gêne l'écoulement d'un cours d'eau tributaire de la rivière Bernier, ci-après nommé « cours d'eau » ;

CONSIDÉRANT QUE ce mauvais écoulement pose problème au drainage des terres en culture de la dite propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien par creusage du tiers inférieur et un adoucissement des talus permettraient de rétablir l'écoulement du cours d'eau et l'égouttement des parcelles avoisinantes, tout en évitant l'érosion future des berges du cours d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford appuie le projet d'entretien de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit détient une compétence exclusive en matière de cours d'eau tel que prévue par les articles 103 à 109 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-41.1);

CONSIDÉRANT QUE la MRC doit exécuter des travaux d'entretien du cours d'eau tributaire de la rivière Bernier, sur une section approximative de 900 mètres;

CONSIDÉRANT QUE les factures relatives aux travaux seront adressées à la Municipalité de Stratford pour fin de taxation au propriétaire agricole;

CONSIDÉRANT QUE de l'avis du conseil de la Municipalité de Stratford, les travaux seront exécutés au seul bénéfice d'un propriétaire agricole et qu'il y a lieu de lui imposer le paiement des dépenses reliées à ces travaux;

CONSIDÉRANT l'article 244.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) ;

Je, soussigné, M. André Therrien conseiller, donne un avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil un projet de RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION POUR LE PAIEMENT DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU TRIBUTAIRE DE LA RIVIÈRE BERNIER.

Le projet de règlement se lit comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Aux fins de payer la totalité des dépenses dont la municipalité est débitrice pour les travaux exécutés par la MRC du Granit sur le cours d'eau tributaire de la rivière Bernier, il est exigé et il sera prélevé, durant l'année 2020, du propriétaire agricole de l'unité d'évaluation portant le numéro matricule 4272-33-6644 une compensation pour l'immeuble dont il est propriétaire. Les dépenses relatives aux travaux sont estimées à 2 500 \$ pour les plans et devis et à 9 600 \$ pour les travaux. Le coût total du projet ne devrait pas excéder 15 000 \$.

ARTICLE 3

La compensation exigée à l'article 2 s'applique, avec les adaptations nécessaires, à toutes nouvelles dépenses qui pourraient être encourues par le projet.

ARTICLE 4

La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à préparer un rôle de perception et à transmettre un compte de taxes foncières agricoles au propriétaire de l'immeuble visé par le présent règlement. Les modalités établies par le Règlement No 1179 s'appliquent à tout compte de taxes foncières agricoles transmis en vertu du présent règlement.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

9. Urbanisme et environnement

9.1 Avis de motion Projet de RÈGLEMENT NO 1177 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE CRÉER LA ZONE RU-13 AVEC LE LOT 5 641 706

AVIS DE MOTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage n° 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire créer la zone RU-13 avec le lot 5 641 706 afin de permettre l'exploitation d'une carrière/sablière/gravière;

CONSIDÉRANT QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

Je, soussigné, M. Marc Cantin, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de RÈGLEMENT NO 1177 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE CRÉER LA ZONE RU-13 AVEC LE LOT 5 641 706.

Le projet de règlement se lit comme suit :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La grille des spécifications feuillet 3 de 8 est modifiée afin d'ajouter la zone Ru-13 et d'y autoriser les usages suivants et les normes suivantes :

- Extraction
- Marge de recul avant min : 11 m
- Marge de recul avant max : --
- Hauteur min : 4 m
- Hauteur max : 10 m
- Entreposage extérieur : A (l'entreposage extérieur n'est pas réglementé)

ARTICLE 3

Le plan de zonage numéro STR-ZON-4 est modifié afin d'inclure le lot 5 641 706 à la zone Ru-13, tel que démontré en annexe 1.

ARTICLE 4

Le plan de zonage numéro STR-ZON-1 est modifié afin d'inclure le lot 5 641 706 à la zone Ru-13, tel que démontré en annexe 1.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

9.2 Nomination d'un membre au Conseil consultatif en environnement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford a adopté le Règlement n° 1154 constituant un Comité consultatif en environnement ;

CONSIDÉRANT QUE ce Règlement prévoit que le comité est formé de cinq membres non élus et de deux (2) membres issus du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement prévoit que le conseil nomme les membres du comité après avoir sollicité des candidatures auprès de la population et, de façon spécifique, auprès des associations de riverains ;

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Gérald Picard;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a sollicité des candidatures tel que prévu par le Règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation positive faite Mme Lucie Pinard, présidente du comité;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford nomme madame Marianne Prévost Lizotte, membre du Comité consultatif en environnement.

2020-05-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10. Sécurité publique

10.1 Suivi des mesures face à la pandémie COVID-19

Accès aux services municipaux et autres mesures

CONSIDÉRANT les consignes émises par le gouvernement afin de réduire la propagation de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Stratford désire collaborer à l'objectif de freiner la propagation de la maladie et de protéger la population;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
et résolu de :

DE MAINTENIR jusqu'à nouvel ordre les mesures prises le 23 mars quant aux modalités d'accès aux services municipaux (accès à distance, prise de rendez-vous obligatoire, etc.) ;

DE PROLONGER l'interdiction pour le public de fréquenter les lieux de rencontre communautaires tels que le centre communautaire, la bibliothèque, le chalet des loisirs, l'édifice du Parc du Lac-Aylmer et ce, jusqu'à ce que le gouvernement n'autorise la fréquentation de tels lieux ;

DE PERMETTRE au public de fréquenter les sentiers de marche, dont le sentier du Marais Maskinongé, à la condition expresse que soient respectées en tout temps les mesures de distanciation physique décrétées par le gouvernement.

2020-05-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11- Affaires diverses

11.1 Annulation des distributions d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts

Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec a pris la décision d'annuler la distribution de petits arbres cette année.

11.2 Report du Tour du Lac Aylmer été 2021

Le Tour cycliste du Lac Aylmer nous informe que l'édition 2020, qui devait avoir lieu le 1er août 2020, est annulée à cause de la pandémie du COVID 19. La commandite de 300 \$ reçue de la Municipalité de Stratford a été déposée et sera conservée pour l'édition 2021.

12- Liste de la correspondance

13- Période de questions

Comme la séance se tient exceptionnellement à huis clos, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel # 2020-029, de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020, il n'y a pas de questions de citoyens. Les citoyens sont invités à communiquer par téléphone ou par courriel.

14- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Denyse Blanchet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce quatrième (4^e) jour de mai 2020.

15- Levée de la session régulière

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 45.

2020-04-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Denyse Blanchet
Directrice générale et secrétaire-trésorière